



Monsieur ELBEZ Régis
Sous-Préfet de l'Aisne
28, rue St Crépin

02400 – CHATEAU-THIERRY

Trélou sur Marne, le 19 Janvier 2012

Objet : Envoi dossier
Réf. 2012 – 15

Monsieur le Sous- Préfet,

Lors de la cérémonie des vœux de Madame le Député Isabelle VASSEUR, vous nous avez fait part de votre intérêt à étudier le dossier que notre Association a réalisé sur les « Tarifs de l'Eau ».

C'est avec plaisir que nous vous adressons ce dossier, qui n'a pas été actualisé (Version Octobre 2011), de manière à être identique avec ceux transmis à Monsieur le Président de la République et à Madame le Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Ceci étant les habitants de Trélou-sur Marne restent fortement inquiets sur l'accumulation des événements qui induisent toujours et encore des augmentations sur les tarifs de l'eau. En exemple, nous pourrions citer, en plus de ce qui est mentionné dans le dossier :

- **Pour l'USESA (distribution de l'eau) :**

- 1) L'entrée de nouvelles communes dans le syndicat qui, de par leurs réseaux défectueux de distribution d'eau, entraîneraient inexorablement une augmentation du prix de l'eau.
- 2) Les travaux d'investissement supplémentaires liés à la construction de l'usine de captage en Marne, tel que le passage des canalisations sous la voie SNCF par un tunnelier (600 000€), alors que les travaux n'ont pas encore commencés, un bâtiment à usage de bureaux de 600m² pour un coût budgété de 600 000€.

Depuis 2008, vous noterez qu'à Trélou sur Marne, le coût du m³ d'eau, pour la simple part Usesa, a augmenté de plus de 74% et 47% pour la part abonnement.

- **Pour notre Communauté de communes :**

Celle-ci est déficitaire sur le poste « Assainissement ».

Notre communauté de communes, avec environ 8000 habitants, n'est-elle pas trop petite par rapport aux investissements requis dans le cadre du contrat global de l'eau 2008/2014 ?

Actuellement les élus n'ont que 2 possibilités pour équilibrer le budget « assainissement », à savoir :

- 1) Augmenter le prix de l'eau,
- 2) Augmenter les impôts pour financer ce poste via le budget général.



Ceci étant, une augmentation du tarif de l'eau, alors que ce dernier est l'un des plus cher de France, est-elle vraiment une solution envisageable ? sachant que nos factures d'eau à Trélou-sur-Marne sont déjà équivalentes, pour certains ménages, à un budget chauffage...

A la lecture des rapports de la Chambre Régionale des Comptes, notamment le **RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES SUR LA GESTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CONDE-EN-BRIE** de décembre 2008 (Cf. page 9 du rapport), une augmentation des impôts pour financer l'assainissement n'est pas à nos yeux pas une bonne solution, ces derniers étaient déjà et sont toujours élevés par rapport à la moyenne nationale.

Sans même que nous abordions le projet des Grands Lacs de Seine avec la création d'une nouvelle redevance, ces quelques lignes traduisent les difficultés rencontrés par les habitants de notre commune.

L'association « Nos Ronds dans l'Eau » demande donc de l'aide aux divers services de l'Etat pour, à titre d'exemple,

- Regrouper les structures « Assainissement » avec les structures « Distribution de l'eau » ce qui génèreraient d'une part plus de ressources financières et d'autre part éviterait des disparités importantes entre les communes d'une même région. Pour information, l'harmonisation des tarifs de la distribution de l'eau a enregistré une forte hausse du prix de l'eau sur notre territoire, sans tenir compte du coût élevé de l'assainissement.
- Et/ou, fusionner la communauté de communes de Condé en Brie avec celle de Château Thierry qui regroupent déjà plus de 31 000 habitants.

Dans l'espoir qu'une étude approfondie soit entreprise pour rechercher toutes les solutions à une diminution ostentatoire, permettant de se rapprocher du tarif de la moyenne nationale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

A. PERU

R.OLIVIERI

Trésorier

Président

PJ : 1